



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

PROCES-VERBAL

Mes chers collègues,

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 1^{er} juin deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Monsieur le Maire procède à l'appel.

			Présent	Pouvoir à	Absent
Monsieur	Majid	AMEUR			X
Madame	Valérie	ANTOSIEWICZ	X		
Madame	Béatrice	BINDELIN		ANTOSIEWICZ	
Monsieur	Didier	BOUDET		LANGLOIS	
Monsieur	Jean-Louis	CAUJOLLE		MESAS	
Monsieur	Bertrand	CHABIN		HEDDE	
Monsieur	Jean-Luc	CHEVET	X		
Madame	Agnès	COLLARD	X		
Madame	Stéphanie	DOYEN		HARDOUIN	
Monsieur	Yves	FROISSART	X		
Madame	Leila	GAFSI	X		
Monsieur	Juanito	GARCIA	X		
Madame	Annie	GENDRIER			X
Monsieur	Franck	GIRET	X		
Madame	Magda	GRIB		LAINÉ	
Monsieur	Jérémy	GUILLOIN	X		
Madame	Natalina	HARDOUIN	X		
Monsieur	Bruno	HEDDE	X		
Monsieur	Joël	LAINÉ	X		
Monsieur	Jean-Marie	LANGLOIS	X		
Madame	Christelle	LEFOIX	X		
Monsieur	Adrien	LEGROS	X		
Madame	Katia	LOPES	X		
Madame	Magalie	MEGRET	X		
Monsieur	Jacques	MESAS	X		
Madame	Cassandra	MEUNIER	X		
Madame	Céline	SAVAUX	X		
Monsieur	Arnaud	SORET	X		
Monsieur	Hervé	SPALETTA	X		



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Juanito GARCIA est désigné pour assurer la fonction de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

1°) DÉSIGNER M. Juanito GARCIA en qualité de secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE

1. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Monsieur le Maire rappelle que le décret n°2023-257 en date du 6 avril 2023, porte convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, qui se déroulera le 24 septembre 2023. Celui-ci a été complété par l'arrêté préfectoral en date du 2 mai 2023 qui fixe le mode de scrutin et le nombre des délégués et leurs suppléants à désigner ou à élire par les conseils municipaux en vue de cette élection. Pour la ville de Beaugency, le nombre de délégués à élire est fixé à 15 titulaires et le nombre de suppléants à 5.

Il précise que les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués à élire ou sur une liste comportant autant de noms de suppléants. En outre, les membres du Conseil municipal étant par ailleurs sénateurs, députés, conseillers régionaux ou conseillers départementaux peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants.

Monsieur le Maire explique qu'en vertu de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral dont la présidence lui appartient, est composé des deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Monsieur Adrien LEGROS
- Monsieur Jérémy GUILLON
- Monsieur Yves FROISSART
- Monsieur Joël LAINÉ

Il rappelle qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Une liste de candidats respectant les règles de parité a été déposée avant l'ouverture du scrutin.



Sont candidats :

Titulaires :

M. Juanito GARCIA
Mme Cassandre MEUNIER
M. Hervé SPALETTA
Mme Magda GRIB
M. Joël LAINE
Mme Céline SAVAUX
M. Yves FROISSART
Mme Natalina HARDOUIN
M. Adrien LEGROS
Mme Agnès COLLARD
M. Jérémy GUILLON
Mme Béatrice BINDELIN
M. Bruno HEDDE
Mme Valérie ANTOSIEWICZ
M. Arnaud SORET

Suppléants :

M. Jean-Louis CAUJOLLE
Mme Leïla GAFSI
M. Jean-Marie LANGLOIS
Mme Katia LOPES
M. Didier BOUDET

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents et représentés à l'appel :	27
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) :	1
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	26
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de votes blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] :	25

Selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel,



sont élus délégués :

M. Juanito GARCIA
Mme Cassandre MEUNIER
M. Hervé SPALETTA
Mme Magda GRIB
M. Joël LAINE
Mme Céline SAVAUX
M. Yves FROISSART
Mme Natalina HARDOUIN
M. Adrien LEGROS
Mme Agnès COLLARD
M. Jérémy GUILLON
Mme Béatrice BINDELIN
M. Bruno HEDDE
Mme Valérie ANTOSIEWICZ
M. Arnaud SORET

sont élus suppléants des délégués :

M. Jean-Louis CAUJOLLE
Mme Leïla GAFSI
M. Jean-Marie LANGLOIS
Mme Katia LOPES
M. Didier BOUDET

Il n'a pas été constaté de refus des délégués après la proclamation des résultats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Fait à Beaugency le 12 juin 2023.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jacques MESAS

Juanito GARCIA